

Fédération Française de Roller Skating

COMMISSION MEDICALE

Procès-verbal de la Réunion du Samedi 5 juin 2010

A Bordeaux, siège de la FFRS, de 9h30 à 13h30.

Etaient présents les membres de la Commission Médicale :

Xavier FANCA (Président de la Commission Médicale et Médecin fédéral),
Jean-Charles LAUREAU (Kinésithérapeute), Hervé LALLEMENT (DTN),
J.Marc BRIOTTET (Kinésithérapeute), Florence QUILLET-BALUTAUD (Médecin),
Florent DEVENYNS (Médecin), Laurent CASERIO (Kinésithérapeute)

Etaient excusés :

Nicolas BELLOIR (Président de la FFRS), Pierre SEBASTIEN (Médecin),
Antoine CARREYN (Kinésithérapeute), Hervé FOURNIER (Kinésithérapeute),
Béatrice BELLE (Kinésithérapeute), Jérôme LEPAGE (Kinésithérapeute),
Heddi BEN BRAHIM (Kinésithérapeute), Yvon VICQ (Médecin),
Christiane MURATET (Médecin), Ferdinand GUELLIER (Kinésithérapeute)

*Copie pour information : Aux membres du conseil d'administration de la FFRS,
Ministère de la Santé et des Sports*

Ordre du jour

- 1°/ Ouverture de la réunion par le président**

- 2°/ Approbation du procès-verbal de la Commission Médicale du 6 juin 2009**

- 3°/ Présentation du bilan du suivi longitudinal des athlètes de haut niveau 2008/2009**

- 4°/ Répartition de la couverture médicale et paramédicale des stages et des compétitions pour 2009/20010
(X.FANCA et JC.LAUREAU)**

- 5°/ Modification du règlement médical**
 - Médecin des équipes de France
 - Les catégories d'âge et surclassement
 - Sport et handicap : certificat médical

- 6°/ Suivi mixité**

- 7°/ Questions diverses**

1- Ouverture de la réunion par le Président

Xavier FANCA, Président de la Commission Médicale, tient à remercier sincèrement tous les membres présents de s'être libérés pour participer à cette réunion ainsi que pour leur implication qui permet essentiellement la réussite de cette commission.

Plus particulièrement, J.Charles LAUREAU, le Kinésithérapeute Fédéral National, qui réalise un travail énorme de coordination de son équipe paramédicale, sans oublier, Delphine MARTINEZ, pour la qualité de son travail et le dévouement qu'elle met au service de cette commission.

En outre, il insiste sur l'importance de la présence du DTN, Hervé LALLEMENT, avec qui notre commission travaille en étroite collaboration.

Suite à la demande de rédaction de nouveaux rapport d'activité par le Ministère, le médecin fédéral souhaite désormais recevoir un **rapport médical après chaque stage et compétition comprenant toutes les pathologies traitées et tous les actes pratiqués.**

Ce rapport est à faire conjointement entre le médecin et le kinésithérapeute (en cas d'absence du médecin, le kinésithérapeute s'en chargera seul ...) et devra être envoyé par mail à delphine.martinez@ffrs.asso.fr ou par voie postale au siège de la FFRS.

2 - Approbation du Procès-verbal de la Réunion du 6 juin 2009

Le Procès-verbal de la Commission Médicale du 6 juin 2009 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3 – Présentation du suivi longitudinal des athlètes de haut niveau.

Tout d'abord, le médecin coordinateur explique ce qu'est le suivi longitudinal : historique, examens obligatoires, fréquence, etc.... De plus, il informe que ce suivi a changé de nom et se nomme dorénavant « le suivi médical réglementaire ».

Puis, il développe le fonctionnement instauré :

Depuis mars 2005, tous les dossiers ont été repris un par un afin d'envoyer toutes les ordonnances des examens dont nous ne détenions pas la copie.

Ce travail fastidieux a pour but de présenter des dossiers complets au médecin fédéral tous les ans afin qu'il les valide.

Lorsque ces dossiers sont validés, ils sont à la disposition des médecins d'équipe et peuvent les utiliser lors des déplacements en compétition sachant qu'ils contiennent tout le suivi de l'athlète.

Le Président rappelle, pour que le fonctionnement soit optimal, il faut que les entraîneurs nationaux communiquent les listes des joueurs sélectionnés avant chaque compétition.

En ce qui concerne le suivi de la saison 2008/2009, 100% des dossiers ont été traités et 95% étaient complets. Le problème du Rink-hockey reste présent, cette discipline représente à elle seule les 5% manquants, malgré un déplacement à St Omer et à la Roche/Yon pour pratiquer les examens cliniques.

Le bilan définitif du suivi longitudinal a été envoyé à tous les membres de la commission comme Yvon VICQ l'avait souhaité. Cependant, il est rappelé à tous les médecins de se mettre en contact avec Delphine avant chaque départ pour faire le point sur les dossiers médicaux des SHN qu'ils encadreront.

Présentation du tableau statistique ci-joint.

Le suivi 2010 est en cours :

- Artistique : 32 athlètes et 8 dossiers complets soit 25%
- Course : 44 athlètes et 9 dossiers complets soit 20%
- Roller Hockey : 36 athlètes et 14 dossiers complets soit 40%
- **Rink-hockey : 50 athlètes et 3 dossiers complets soit 6%**

Le bilan à mi-saison n'est pas satisfaisant, il montre bien que c'est un travail de fond qui est fait, avec des relances et des menaces, pour atteindre les 100% en fin de saison. Le message éducatif sur l'importance de ces examens médicaux n'est pas encore ancré dans l'esprit des sportifs de haut niveau surtout des plus anciens.

Le médecin fédéral souligne, néanmoins que le fonctionnement de la commission médicale lui apporte une entière satisfaction et s'améliore d'année en année. On peut constater une nette amélioration de la coordination des pôles et à ce sujet nous soulignons la nouvelle fonction de d'Arnaud GICQUEL sur le pôle de Nantes.

4 – Répartition de la couverture médicale et paramédicale des stages et des compétitions pour 2010.

Couverture médicale :

RILH : Yvon VICQ ne pouvant assurer cette année de déplacement, Xavier FANCA le remplacera sur les jeunes et les femmes rejoint par Marc BONNIER pour les seniors hommes.

COURSE : Christiane MURATET assure la totalité de la course jeune et senior.

ARTISTIQUE : Pas d'affectation particulière.

RINK : Florent DEVENYNS prend en charge les juniors et Florence QUILLET est reconduite sur l'encadrement des équipes féminines. Elle officiera aussi sur les seniors hommes à St Omer en remplacement avant l'arrivée du docteur POPINEAU qui sera le nouveau médecin référent de ce collectif.

Couverture paramédicale :

Jean-Charles LAUREAU, kinésithérapeute Fédéral en charge de l'organisation de cette couverture nous informe que tous les stages et toutes les compétitions sont couverts pour 2009/2010.

5 – Modification du règlement médical

- **Médecin des équipes de France**
Page : 4
- **Les catégories d'âge et surclassement**
Page : 8
- **Sport et handicap : certificat médical**
Page : 9-10

Les modifications sont votées à l'unanimité et dans l'attente de validation du CA du 19/06/2010.

6 – La mixité

Tout d'abord, Xavier FANCA rappelle les principes de la mise en place de la mixité globale votée l'année dernière :

- Séparation des vestiaires
- Mise en place d'un rapport d'accident à joindre à la feuille de match
- Etude traumatologique sur 3 ans avant validation définitive

De plus, il est exigé :

- Qu'un référent soit identifié dans chaque comité et qu'il travaille en direct avec la commission médicale
- Qu'il est une sensibilisation toute particulière à ce sujet au niveau du corps arbitral.
- Que soit interdit le cumul des matchs en féminine et en mixte le même week-end.

Bilan 2009/2010 :

Rink-Hockey : 286 rapports
7 accidents mineurs sur 3 filles et 8 garçons
Roller-Hockey : 63 rapports
Aucun accident signalé

Les résultats étant très encourageants, la commission médicale a proposé que si ces statistiques se confirment sur 2010/2011 alors l'étude stoppera en juin 2011 pour le Rink-Hockey.

A ce jour, aux vues du peu de retour du RILH, l'étude ne peut rien prouver et doit donc se poursuivre.

Nous rappelons au CNRILH, qu'il était obligatoire lors des conditions de mise en place de la mixité globale, de désigner un responsable mixité qui travaillerait en collaboration avec la commission médicale et qu'actuellement nous n'avons toujours aucun nom et qu'il avait été stipulé dans le PV de la CM du 06/06/2009 que tout manquement à ces règles remettra en cause l'application de la mixité globale.

7 – Questions Diverses

Le président du CNRH soumet à la commission médicale, une modification des temps de repos ayant un caractère essentiellement pratique mais qui permet d'améliorer le développement de leur activité:

Compétitions régionales

Durée du match inférieure ou égale à 2x15 min :

Durée du repos sollicité entre 2 matches consécutifs : 30 min

Durée du match supérieure à 2x15 min et inférieure ou égale à 2x20 min :

durée du repos sollicité entre 2 matches consécutifs : 60 min

Compétitions nationales

Durée du match inférieure ou égale à 2x10 min :

Durée du repos sollicité entre 2 matches consécutifs : 60 min

Durée du match supérieure à 2x10 min et inférieure ou égale à 2x15 min :

Durée du repos sollicité entre 2 matches consécutifs : 80 min

Durée du match supérieure à 2x15 min et inférieure ou égale à 2x20 min :

durée du repos sollicité entre 2 matches consécutifs : 105 min

Proposition acceptée à l'unanimité et il a même été permis que les compétitions nationales puissent s'ajuster les temps de repos des compétitions régionales.

Le Président de la Commission Médicale, remercie l'ensemble des participants à cette réunion et souhaite un bon retour aux membres présents et clôt ainsi la séance à 13h 30.

Prochaine réunion annuelle de la CM le 4 juin 2011